



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 02 juillet 2024
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 04

Extrait n°BC-07-2024-212

Objet : Modification du plan de financement de l'opération « Renouvellement de réseaux d'eau potable ».

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Christian PALIN, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Patricia PALMONT, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR à Christian PALIN, Germain DUTON Christian RAPHA.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Chantal MIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que l'opération « Renouvellement de réseaux d'eau potable » consiste en le renouvellement de 8 kilomètres de réseaux d'alimentation en eau potable et que le projet porte en priorité sur les réseaux identifiés comme vétustes selon les critères d'âge, de rendement, d'indice linéaire de perte en eau et de fréquence de casses et de rupture de l'alimentation en eau des abonnés ;

Considérant que les secteurs concernés sont les suivants :

- Rue Lari Déyé, Commune de Sainte-Marie,
- RD24 vers Fourniols, Commune de Sainte-Marie,
- Pré bourg, Commune du Lorrain,
- RN1 Morne Roseau, Communes du Marigot et du Lorrain,
- Chemin rural de Morne Céron, commune du Lorrain,
- RN1 Dominante Bas, Commune du Marigot,
- Saint Aroman, Morne des Esses, Commune de Sainte-Marie ;

Considérant que les secteurs Bourg Le lorrain et secteur Union Sainte-Marie ont été écartés car la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique a décidé de ne pas poursuivre les études de projet sur ces secteurs.

Le renouvellement et le renforcement éventuel des réseaux existants ne pourront être réalisés que dans le cadre d'une opération d'aménagement de voirie et des réseaux secs et humides. Il n'est pas possible techniquement d'envisager uniquement le renouvellement du réseau d'eau potable du fait de l'encombrement du sous-sol ;

Considérant les objectifs recherchés et les résultats escomptés :

En matière de service rendu à l'utilisateur : Sécurisation de l'alimentation en eau potable ;

En matière d'optimisation des coûts de fonctionnement : Réduction du nombre d'interventions pour réparation des fuites sur les réseaux, réduction des volumes produits et mis en distribution ;

En matière de respect des prescriptions réglementaires pour la protection de l'environnement : Réduction des volumes prélevés dans le milieu naturel ;

En matière de gestion des déchets et de maîtrise de l'énergie : Réduction de la consommation d'énergie des usines de production et les stations de pompage ;

Considérant le plan de financement initial :

Dépenses :

Études : maîtrise d'œuvre, phase travaux, diagnostic des enrobés, détection de réseaux sensibles	225 334,30 €
Mission CSPA	20 000,00 €
Travaux de fourniture et de pose réseaux	2 991 665,70 €
Total	3 237 000,00 €

Recettes :

ODE	30%	971 100,00 €
OFB	35%	1 132 950,00 €
CTM	35%	1 132 950,00 €
Total	100%	3 237 000,00 €

Considérant le nouveau plan de financement basé sur le montant des marchés attribués :

Maitrise d'œuvre	178 099,45 €
Diagnostic - ACTE EXPERTISES	55 136,00 €
Relevé patrimonial des réseaux et ouvrages enterrés et réalisation d'une cartographie de classe A - GDR	31 266,35 €
CSPS	154 000,00 €
Travaux : Rue Lari Deye, Sainte-Marie	358 173,00 €
Travaux : Fourniols, Sainte-Marie	648 290,50 €
Travaux : Prébouurg et Morne Céron, Le Lorrain	900 784,50 €
Travaux : Morne Roseau et Dominante bas (Travaux sur RN1), Marigot	1 076 855,50 €
Travaux : Saint-Aroman (Rue Saint-Aroman, Avenue des Jeunes et RD15), Sainte-Marie	850 115,70 €
Total	4 252 721,00 €

Recettes :

ODE	30%	1 275 816,30 €
OFB	35%	1 488 452,35 €
CTM	35%	1 488 452,35 €
Total	100%	4 252 721,00 €

Considérant que les membres de la Commission mixte Subvention-Finances réunis le 19 juin 2024 ont émis un avis favorable sur le nouveau plan de financement ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE**Article 1 :**

D'approuver le nouveau plan de financement de l'opération « Renouvellement de réseaux d'eau potable » comme suit :

Maitrise d'œuvre	178 099,45 €
Diagnostic - ACTE EXPERTISES	55 136,00 €
Relevé patrimonial des réseaux et ouvrages enterrés et réalisation d'une cartographie de classe A - GDR	31 266,35 €
CSPS	154 000,00 €
Travaux : Rue Lari Deye, Sainte-Marie	358 173,00 €
Travaux : Fourniols, Sainte-Marie	648 290,50 €
Travaux : Prébourg et Morne Céron, Le Lorrain	900 784,50 €
Travaux : Morne Roseau et Dominante bas (Travaux sur RN1), Marigot	1 076 855,50 €
Travaux : Saint-Aroman (Rue Saint-Aroman, Avenue des Jeunes et RD15), Sainte-Marie	850 115,70 €
Total	4 252 721,00 €

Recettes :

ODE	30%	1 275 816,30 €
OFB	35%	1 488 452,35 €
CTM	35%	1 488 452,35 €
Total	100%	4 252 721,00 €

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 01 août 2024

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT

